

## PLAN DE COURS

# POL-7034 : Institutions internationales

NRC 17870 | Hiver 2021

Mode d'enseignement : Distance-Hybride

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce séminaire a pour objectif d'approfondir les connaissances d'étudiants dans le domaine du développement, de la fonction et du rôle des institutions dans la vie politique. Ce cours aborde principalement le lien entre les institutions nationales et internationales dans la mise en oeuvre de la politique étrangère.

Les séances de cours ne seront pas enregistrées, une présence en ligne à heure fixe est donc requise.

## Plage horaire

Classe virtuelle synchrone

jeudi

09h00 à 11h50

Du 18 janv. 2021 au 23 avr. 2021

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Plan de cours non officiel

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=124708> (13h20)

## Coordonnées et disponibilités

Louis Bélanger

Enseignant

[Louis.Belanger@pol.ulaval.ca](mailto:Louis.Belanger@pol.ulaval.ca)

Disponibilités

En raison de la pandémie, je serai très rarement à mon bureau. Si vous désirez me parler, faites-moi parvenir un courriel avec vos disponibilités et nous fixerons un moment pour une rencontre sur la plateforme Zoom.

## Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

### Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) ↗

[Liste des navigateurs supportés](#) ↗

**Avis important** concernant les appareils mobiles ↗ (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#) ↗ est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

# Plan de cours non officiel

7 déc. 2020 (13h20)

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Objectifs généraux .....	4
Approche pédagogique .....	4
Classe virtuelle .....	4
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>4</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>5</b>
Liste des évaluations .....	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	5
Étude de cas .....	5
Synthèse critique .....	6
Participation au séminaire .....	6
Barème de conversion .....	6
Règlements et politiques institutionnels .....	7
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	7
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>8</b>
Matériel didactique .....	8
Spécifications technologiques .....	8
<b>Bibliographie et annexes</b> .....	<b>8</b>
Bibliographie .....	8

Plan de cours non officiel

7 déc. 2020 (13h20)

# Description du cours

---

## Objectifs généraux

Ce cours avancé a pour objectif de vous familiariser avec les outils théoriques et méthodologiques de l'analyse des institutions internationales.

Un premier bloc est consacré aux outils servant à identifier, recenser et mesurer les principales espèces d'institutions internationales, comme les organisations internationales et les traités. Un second bloc est consacré aux outils servant à analyser les grandes forces qui façonnent les institutions internationales: la puissance et les rivalités géopolitiques, les besoins en coordination d'un monde interdépendant, les valeurs et idéologies. Un troisième bloc est consacré aux outils de l'analyse d'un ensemble de phénomènes ou problèmes autour desquels s'organise la spécialisation de l'étude des institutions internationales comme, parmi d'autres, la prise de décision au sein des organisations internationales, les mécanismes de flexibilité, la délégation d'autorité, la participation des acteurs non-étatiques, les mécanismes de surveillance et de sanction.


Le cours s'adresse à des étudiants et étudiantes gradués qui ont donc vraisemblablement déjà suivi un ou des cours de premier cycle sur les institutions internationales. Je prends donc pour acquise une certaine connaissance du b. a.-ba des organisations internationales. Si cette connaissance vous fait défaut ou si vous sentez le besoin de la rafraîchir, je vous encourage à lire un bon manuel de base avant le début de la session. J'utilise dans mon cours de premier cycle l'excellent manuel de Ian Hurd (*International Organizations: Politics, Law, Practice*, Cambridge University Press). Le *International Organization* de Volker Rittberger *et al.* est aussi très bon.

## Approche pédagogique

Le cours est offert sous forme de séminaire. L'acquisition de connaissances se fait d'abord par la lecture chaque semaine de quatre ou cinq textes obligatoires, que chacun et chacune peut compléter par des lectures additionnelles suggérées. Les notions abordées par ces textes sont explorées en détail et approfondies lors d'échanges en classe. Les étudiants et étudiantes participent activement à ces échanges et chacun a, une fois au cours de la session, la responsabilité de lancer la discussion sur l'un des textes au programme. Les étudiants et étudiantes partent leurs connaissances par la réalisation de l'étude de cas d'une institution spécifique.

## Classe virtuelle

7 déc. 2020 (13h20)

**ATTENTION:** À l'hiver 2021, en raison de la situation sanitaire, le cours sera donné à distance sur la plateforme Zoom. Pour participer à la classe virtuelle, vous devez être [préinscrit](#) . Une fois inscrit, vous recevrez un e-mail de confirmation contenant les instructions pour rejoindre la classe.

## Contenu et activités

---

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<b>I - Les formes institutionnalisées de la coopération internationale</b>	
<a href="#">Semaine 1 - Objet et organisation du séminaire</a>	21 janv. 2021
<a href="#">Semaine 2 - Démographie, espèces, mesures</a>	28 janv. 2021
<b>II - Les vecteurs de l'ordre institutionnel international</b>	
<a href="#">Semaine 3 - La condition anarchique</a>	4 févr. 2021
<a href="#">Semaine 4 - Ingénierie mutualiste</a>	11 févr. 2021
<a href="#">Semaine 5 - Logiques de puissance</a>	18 févr. 2021
<a href="#">Semaine 6 - Légitimité, normes, idéologies</a>	25 févr. 2021
<b>Semaine 7 - SEMAINE DE LECTURE</b>	4 mars 2021

III - Les mécanismes et les usages des institutions internationales	
<a href="#">Semaine 8 - Conformité et effectivité</a>	11 févr. 2021
<a href="#">Semaine 9 - Surveillance, différends et sanctions</a>	18 mars 2021
<a href="#">Semaine 10 - Prise de décision, coalitions, alignements</a>	25 mars 2021
<a href="#">Semaine 11 - Consentement, flexibilité, amendements</a>	1 avr. 2021
<a href="#">Semaine 12 - Acteurs non-étatiques et multipartisme</a>	8 avr. 2021
<a href="#">Semaine 13 - Prolifération, fragmentation, complexité</a>	15 avr. 2021
<a href="#">Semaine 14 - Délégation, agence et bureaucratie</a>	22 avr. 2021

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Étude de cas	Dû le 12 avr. 2021 à 08h00	Individuel	45 %
Synthèse critique	À déterminer	Individuel	25 %
Participation au séminaire	À déterminer	Individuel	30 %

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Étude de cas

7 déc. 2020 (13h20)

Date de remise : 12 avr. 2021 à 08h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 45 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Problématique	20
Méthode et rigueur	20
Richesse des observations	20
Effort de recherche	20
Qualité technique	10
Qualité de la langue	10

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Vous devez réaliser une **étude de cas** sur l'**institution internationale** de votre choix. Il peut s'agir: d'une institution prise dans son ensemble (un traité, une organisation internationale, une association transnationale, etc.); du mécanisme ou organe particulier d'une institution (un mécanisme de sauvegarde, une conférence des parties, un secrétariat général, etc.), ou d'un autre phénomène

institutionnel donné (un régime, un complexe de régimes, un non-régime, etc.). Vous pouvez aussi vous concentrer sur un simple événement (une négociation, une prise de décision, un vote, une adhésion, un amendement, etc.)

Vous analyserez cette institution sous l'angle de l'une des **problématiques** couvertes dans le troisième bloc du cours. Encore une fois, vous avez le choix. Il s'agira, par exemple, d'une analyse d'effectivité, de délégation, de fragmentation, de *compliance*, de multipartisme, de coalition, etc.

Cette analyse sera de nature principalement **descriptive**. L'objectif est d'abord d'enrichir notre connaissance empirique d'un phénomène plutôt que de tenter d'en expliquer les raisons, les causes ou les effets.

Votre étude de cas ne doit pas dépasser **3800 mots**, tout compris sauf la bibliographie (le compte de mots sera indiqué sur la page titre). Vous avez le choix du **système de référence**, mais celui-ci doit être appliqué impeccablement et de manière homogène (le choix du système de référence sera indiqué au début de la bibliographie).

Ce travail peut être réalisé **seul ou en équipe de deux**. Ce choix n'aura aucune incidence sur l'évaluation.

Votre sujet (choix d'institution et de phénomène) doit m'être communiqué pour approbation avant le **22 février**. Utilisez le questionnaire prévu à cet effet.

La date limite de dépôt du travail (en format PDF) est le **12 avril** à 8h AM.

---

## Synthèse critique

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Vous aurez la responsabilité de lancer la discussion sur une (ou peut-être deux) des lectures obligatoires au programme. Vous aurez 10 minutes (maximum) pour offrir au groupe une synthèse critique du texte au programme. Vous identifierez la contribution du ou des auteurs au thème de la semaine et les questions que soulève le texte.

Vous vous préparerez à cet exercice en rédigeant **un court texte de 1000 mots** (maximum) que vous me remettrez avant le cours en utilisant la boîte de dépôt prévue à cette fin.

Vous connaîtrez le texte qui vous est attribué dès la première semaine de la session.

---

## Participation au séminaire

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Directives de l'évaluation :

Ce cours étant donné sous forme de séminaire, une **participation active** est attendue de tous et toutes. Vous devez vous présenter en classe chaque semaine bien préparé(e) et prêt à communiquer ce que vous avez retenu des lectures. Compte tenu de la taille du groupe, tous et toutes ne pourront intervenir à chaque séance. Le forum est à votre disposition pour partager vos commentaires, vos questions et réponses.

**30% de la note finale** est attribuée à votre participation, en classe et sur le forum. Je m'attends à ce que vous interveniez sous ces deux modes, l'un ne pouvant se substituer à l'autre.

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

## Règlements et politiques institutionnels

### Règlement disciplinaire

#### Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

#### Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

### Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

### Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : [http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

### Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.


Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

## Matériel didactique

---

### Matériel didactique

Vous trouverez la liste des lectures obligatoires et recommandées dans les [modules hebdomadaires](#).

Vous avez accès aux articles de revue et chapitres d'ouvrage contenus dans ces listes à partir des bibliothèques numériques auxquelles l'Université Laval est abonnée. Afin de faciliter l'accès à ces articles et d'effectuer vos propres recherches dans les pages de ces revues, vous devez paramétrer l'**outil de recherche Google Scholar** en suivant les instructions fournies dans ce [guide](#) .

### Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

### Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

### Team Viewer

*TeamViewer* est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

## Bibliographie et annexes

---

### Bibliographie

Vous trouverez la liste des lectures obligatoires et recommandées dans chaque [module hebdomadaire](#).



